



SSIAP 2 INITIAL

MÉTIER VISÉ : **CHEF D'ÉQUIPE DE SÉCURITÉ
INCENDIE ET ASSISTANCE À PERSONNES DE
NIVEAU 2**

OBJECTIF

Acquérir les aptitudes et compétences requises pour exercer la fonction de chef d'équipe de sécurité incendie et d'assistance à personne.



77 heures - 11 jours



Centres IFA ou délocalisable sur demande



Tous publics



Eligible CPF



Délais d'accès : 20 jours



Effectif de la formation
4 minimum, 12 maximum



Formation accessible aux
personnes handicapées

PRÉ REQUIS

- Être titulaire de l'une des attestations de formation au secourisme suivantes : PSC1, sauveteur secouriste du travail (SST) ou PSE 1, en cours de validité ;
- Être titulaire de la qualification S.S.I.A.P 1 ; avoir exercé l'emploi d'agent de service de sécurité incendie pendant 1 607 heures durant les vingt-quatre derniers mois.

Cette disposition doit être attestée soit par l'employeur, soit par la présentation du contrat de travail

- Être apte physiquement, cette aptitude étant attestée par un certificat médical datant de moins de trois mois

PROGRAMME DE LA FORMATION CONFORME À L'ARRÊTÉ DU 02/05/2005 MODIFIÉ

PARTIE 1. Rôles et missions du chef d'équipe

- gestion de l'équipe de sécurité
- management de l'équipe de sécurité
- organisation d'une séance de formation
- gestion des conflits
- évaluation de l'équipe
- information de la hiérarchie
- application des consignes de sécurité
- gestion des incidents techniques
- délivrance du permis feu

PARTIE 2. Manipulation des systèmes de sécurité incendie

- système de détection incendie
- système de mise en sécurité
- installations fixes d'extinction automatique

PARTIE 3. Hygiène et sécurité en matière de sécurité incendie

- réglementation du Code du travail
- commissions de sécurité et commission d'accessibilité

PARTIE 4. Chef du poste central de sécurité en situation de crise

- gestion du poste central de sécurité
- conseil technique aux services de secours



SSIAP 2 INITIAL

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

- Exposés, exercices d'application, échanges. Appui sur un livret S.S.I.A.P,
- Moyens techniques : PC et vidéoprojecteur ainsi que ressources multimédia. Système de sécurité incendie de catégorie A, extincteurs, robinet d'incendie armé, générateurs de fumée, moyens de communication radio,
- Moyens humains : Formateur qualifié, spécialiste incendie de formation initiale ou via son expérience professionnelle, et titulaire du diplôme a minima S.S.I.A.P 3.

VALIDATION DE LA FORMATION

Une évaluation des connaissances théoriques (QCM 40 questions) et exercices pratiques des stagiaires sont réalisés (animation d'une séquence pédagogique et exercice de gestion du PC en situation de crise) au minimum une fois en fin de formation et lors de l'examen final.

Maintien et actualisation des compétences tous les deux ans.



Formation accessible aux personnes handicapées, sous réserve de la capacité à effectuer les gestes techniques. Une référente handicap est disponible au centre pour vous accueillir et recueillir vos besoins spécifiques.

CONTACT PÉDAGOGIQUE ET HANDICAP

Aurélien Cheval

01 41 22 99 87

gestion@institutformation-actor.com

Agrément SSIAP : 0037 Préfecture de Nanterre